

ANNEXE N°1 à la délibération n°16/2024 portant définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) sur le territoire communal.

RECAPITULATIF DES ZONES ENR (secteur sud)

Dénomination du bâtiment	Adresse	Surface estimée pour accueillir un projet
Local de chasse/atelier municipal	337 rue du bourg	35 m ²
Appartements communaux	235, 239 et 255 rue du bourg	100 m ²
Gîtes communaux	264 rue du bourg	60 m ²
Salle des fêtes	262 rue du bourg	90 m ²
MSE 47 A.P.I.H.A	327 route d'Escassefort	660 m ²
Conserverie REGAUD	424 route de la fontaine du pas	330 m ²
LACOSSE Emballage	30 route de la grosse pierre	2 100 m ²

RECAPITULATIF DES ZONES ENR (secteur nord)

Dénomination du bâtiment	Adresse	Surface estimée pour accueillir un projet
GFA de LESCOUR	2363 route de Saint Sauveur	1 300 m ²
Centre équestre de Gabaurias	792 chemin de Gabaurias	6 970 m ²